



Introduction

A partir de
€ 242

La protection idéale si vous partez étudier à l'étranger, comprenant une couverture médicale étendue avec un remboursement des frais médicaux jusqu'à 250 000 € et des frais d'études en cas d'interruption pour raisons de santé ainsi qu'une assurance responsabilité civile.

Principales garanties



Assistance à la personne victime d'une maladie ou d'un accident

Nous vous couvrons 24 h sur 24, 365 jours par an. Un seul numéro de téléphone à former pour joindre un responsable Europ Assistance en Belgique, qui se chargera personnellement de l'organisation de votre assistance, partout dans le monde.

- Nous prenons en charge l'organisation des secours et nous vous remboursons les frais médicaux payés à l'étranger jusqu'à € 250 000.
- Nous couvrons votre séjour d'études à l'étranger d'une durée allant jusqu'à 12 mois consécutifs.
- En cas de besoin, nous vous rapatrions avec un accompagnant assuré de votre choix.
- Un médecin urgentiste est présent 24h/24 sur notre plateau d'assistance. En cas de besoin, nous envoyons un médecin sur place.
- Perdu ou accidenté sur les pistes de ski ? Nous prenons en charge les frais de sauvetage.
- Nous pouvons organiser une assistance psychologique pour vous soutenir après un traumatisme.



Reconnexion avec vos proches restés en Belgique

- Si un de vos proches resté en Belgique doit être hospitalisé ou décède, nous organisons et prenons en charge votre transport aller-retour sur la Belgique.
- Vous devez être hospitalisé à l'étranger pour une durée présumée de plus de 5 jours ? Nous organisons et prenons en charge l'aller-retour d'un proche depuis de la Belgique (frais de voyage, hôtel, frais de déplacement).



Responsabilité Civile et garantie interruption études

- Nous vous couvrons jusqu'à € 12.300,000 par sinistre pour dommage de lésions corporelles causé à des tiers.
- Nous vous couvrons jusqu'à € 1.240.000 par sinistre pour dégâts matériels causé à des tiers.
- Vous devez interrompre vos études pour raison de santé ou à la suite d'un décès ou d'une hospitalisation lourde (plus de 30 jours) d'un de vos parents ? Nous remboursons vos frais d'études jusqu'à € 12.500.



Assistance logistique et administrative

A l'étranger, les conséquences d'un imprévu même petit sont toujours plus compliquées, coûteuses et peuvent se transformer en cauchemar.

- Bagages perdus ou volés ? Nous vous envoyons des effets de première nécessité.
- Vos bagages ont un retard de plus de huit heures ? Nous prenons en charge les achats urgents de première nécessité.
- Vous avez besoin d'argent dans le cadre d'une assistance à l'étranger ? Celui-ci est mis rapidement à votre disposition.
- Nous vous envoyons vos lunettes et les médicaments indispensables que vous ne trouvez pas sur place à l'étranger.
- Nous vous assistons en cas de poursuites judiciaires à l'étranger.
- Nous vous assistons en cas de perte ou vol de documents de voyage et de titre de transport à l'étranger.
- Dans le cadre d'une assistance, nous vous aidons si vous ne maîtrisez pas la langue du pays.



Informations et services au quotidien

- Nous pouvons vous aider à régler les détails pratiques de votre voyage en vous informant sur : les visas, les vaccins obligatoire, le climat, les moyens de transport, les précautions sanitaires, mais aussi les attractions touristiques et événement culturels.
- Nous pouvons également vous renseigner les bibliothèques principales des grandes villes et les cercles d'étudiants reconnus par l'université où vous partez étudier.

Souscrire ? Rendez-vous sur www.europ-assistance.be/produits ou chez votre intermédiaire en assurance.